

21 juin 2018

Communiqué de presse

L'UNOCAM décide de signer la convention nationale des chirurgiens-dentistes

L'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM) décide, à la majorité des membres de son Conseil, de devenir signataire de la convention nationale des chirurgiens-dentistes.

Elle souhaite que soient engagés sans tarder des travaux avec l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) visant à définir les modalités techniques de mise en œuvre des dispositions nouvelles de la convention nationale.

Contact : Eric Badonnel, Secrétaire général administratif

UNOCAM - 120 boulevard Raspail, 75006 Paris - Tél. : 01.42.84.95.01 - Fax : 01.45.48.91.01